

Règlement du concours de nouvelles

« L'arbre qui cache la forêt »

Article 1 : objet du concours

Le CREN Poitou-Charentes, la bibliothèque de Montbron et l'association « A fleur de mots » organisent un concours de nouvelles dans le cadre du programme « une Réserve près de chez vous : la vallée de la Renaudie » destiné à faire découvrir la Réserve Naturelle Régionale de la Vallée de la Renaudie (Charente). Le thème de ce concours est : « L'arbre qui cache la forêt »

Article 2 : participation

Ce concours est gratuit et ouvert à tous à partir de 15 ans.

Le lauréat de l'édition précédente ne peut pas participer.

Article 3 : Date

Les dates d'ouverture et clôture du concours sont les suivantes : 1er mars 2018 - 31 mai 2018

Article 4 : Conditions du concours

Ce concours individuel consiste en l'écriture d'une nouvelle répondant au thème « L'arbre qui cache la forêt ». Cette nouvelle devra également :

- Porter un titre différent du thème
- comprendre la phrase suivante : « en traversant le ruisseau »
- introduire dans le texte, quelle qu'en soit la manière, au moins une espèce d'arbre, arbuste ou arbrisseau présente sur la Réserve Naturelle (nom vernaculaire ou nom scientifique). La liste des espèces est annexée à ce règlement.
- Être inédite et l'auteur s'engage à en être le créateur exclusif.

Article 5 : exigences du concours

Les manuscrits devront être écrits en français et ne pas excéder 3 pages.

Ils seront présentés dactylographiés de la manière suivante :

- Format de la page : A4
- Police de caractère : Times New Roman
- Grandeur de caractère : Corps 12. Interligne : 1.5

Article 6 : Anonymat

Afin de préserver l'anonymat, les textes ne devront comporter en aucun endroit ni nom, ni signature, ni adresse, ni aucun autre signe distinctif. Chaque participant(e) précisera son nom, prénom, adresse mail et téléphone en lettres d'imprimerie sur un feuillet séparé, ainsi que le titre de la nouvelle, placé dans une enveloppe cachetée jointe à sa nouvelle.

Article 7 : Transmission des nouvelles

Les participant(e)s devront déposer avant le 31 mai 2018 17h quatre exemplaires de leur œuvre à la bibliothèque de Montbron ou les faire parvenir par courrier à :

Bibliothèque de Montbron
Concours « une Réserve près de chez vous »
8 rue des vieilles écoles
16220 MONTBRON

Article 8 : Comité de lecture

Le comité de lecture est composé de personnes issues de chacune des 3 structures organisatrices et, s'il le souhaite, du lauréat de l'édition précédente. Il désignera en toute indépendance les 3 nouvelles arrivées en tête de classement. La remise des prix se fera le jeudi 28 juin 2018 à 18h sur la Réserve Naturelle de la Vallée de la Renaudie (parking côté Montbron). Les 3 lauréats recevront un lot donné par le CREN Poitou-Charentes (1^{er} prix), la bibliothèque de Montbron (2eme prix) et l'association « A fleur de mots » (3eme prix).

Article 9 : Restitution des œuvres

Les textes ne seront pas rendus. Les candidats - et pour les mineurs, leur(s) parent(s) ou tuteur - en participant à ce concours, autorisent de fait les organisateurs à reproduire leur œuvre sur des supports de communication, et ce jusqu'au 31 décembre 2028.

Article 10 : Acceptation du règlement

La participation à ce concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Article 11 : Renseignements

Pour tout renseignement, s'adresser à :

CREN Poitou-Charentes
46 rue de Québec
16000 ANGOULEME
05.45.90.39.68 / 06.15.33.37.89
concours-renaudie@cren-poitou-charentes.org

Bibliothèque de Montbron
8 rue des vieilles écoles
16220 MONTBRON
09.60.43.11.65 bibliotheque@montbron.fr

À fleur de mots
Ferme.des.origans.over-blog.com
06.73.83.87.95

Annexe 1 : liste des espèces d'arbres, d'arbustes et d'arbrisseaux de la RNR de la Vallée de la Renaudie

Nom vernaculaire - (Nom scientifique)

Erable champêtre (*Acer campestre*)
Marronnier (*Aesculus hippocastaneum*)
Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*)
Bouleau verruqueux (*Betula pendula*)
Buis (*Buxus sempervirens*)
Charme (*Carpinus betulus*)
Chataignier (*Castanea sativa*)
Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*)
Noisetier (*Corylus avellana*)
Aubépine monogyne (*Crataegus monogyna*)
Genet à balais (*Cytisus scoparius*)
Fusain d'Europe (*Euonymus europaeus*)
Frêne commun (*Fraxinus excelsior*)
Houx (*Ilex aquifolium*)
Troène (*Ligustrum vulgare*)
Neflier (*Mespilus germanica*)
Tremble (*Populus tremula*)
Merisier (*Prunus avium*)
Prunellier (*Prunus spinosa*)
Sapin de Douglas (*Pseudotsuga menziesii*)
Chêne sessile (*Quercus petraea*)
Chêne pubescent (*Quercus pubescens*)
Chêne pédonculé (*Quercus robur*)
Groseiller rouge (*Ribes rubrum*)
Robinier faux-accacia (*Robinia pseudacacia*)
Eglantier (*Rosa canina*)
Saule roux (*Salix atrocinerea*)
Saule Marsault (*Salix caprea*)
Saule cendré (*Salix cinerea*)
Sureau noir (*Sambucus nigra*)
Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*)
Orme champêtre (*Ulmus minor*)
Viorne obier (*Viburnum opulus*)